Itinéraires techniques en maraichage sur sol vivant

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard

Objectifs

Comprendre le fonctionnement d'un sol agricole vivant, les constituants de la faune du sol. Etre capable d'adapter ses pratiques de gestion de la fertilité Connaître les itinéraires techniques par types de légumes

Enjeux

L'approche du maraîchage sur sol vivant intéresse de plus en plus d'agriculteurs et de porteurs de projet. Elle permet de limiter ses besoins, de préserver la biodiversité et finalement de réduire le travail des maraichers. Mais concrètement, comment s'y prendre pour mettre en application ces principes ? Comment faire en sorte que son sol soit capable « d'offrir le gîte et le couvert à la vie du sol » ? Par où commencer ? Quels sont les écueils à éviter ?

Contenu

- Bases du fonctionnement d'un sol agricole avec focus sur la vie du sol (3h à distance)
- Gestion de la fertilité du sol, notion de « ration carbone », choix des amendements, engrais verts,...
- Question de la mécanisation : quels outils spécifiques pour travailler ?
- Atelier de co-construction d'itinéraires techniques par type de culture
- Visites de terrain, observation de sols

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 02/02/2021

Tarifs

Adhérent 513€ Non adhérent 513€ Non agricole 513€ gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA Gratuit éligibles Vivea, autres fonds de formation nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes celine.mendes@bio34.com CIVAM bio 34 Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES Tel. 04 67 06 23 90 N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %



Dates, lieux et intervenants

02 févr 2021 09:00 - 17:00 (7hrs) 30000 Sommières

Xavier Dubreucq, technicien maraichage

16 févr 2021

30000 Sommières

Xavier Dubreucq, technicien maraichage

09:00 - 17:00 (7hrs) **01 févr 2021** (3hrs)

module à distance

Co-organisateur(s)

Financeur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation



Nom
Prénom
Adresse :
Code postal :
Commune
 Courriel
Courriel Téléphone
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre :

□ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (<u>Voir la fiche</u>)